

### *Eldorado Nucléaire Limitée*

Jusqu'à maintenant, on nous avait assuré que le gouvernement allait privatiser un petit peu ici et un petit peu là et que les filiales de la Corporation de développement des investissements du Canada, dont la société Eldorado, seraient cédées au secteur privé, mais que les grandes sociétés qui constituent des actifs pour le gouvernement ne seraient pas vendues.

Quelles que soient les réserves que le premier ministre essaie d'appliquer aujourd'hui à l'engagement qu'il a pris à Montréal en 1985, il ne fait aucun doute que les Canadiens avaient alors compris que la société Air Canada ne serait pas privatisée.

**M. Hawkes:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai bien aimé vos observations sur la question de la pertinence. A la Chambre, une motion visant à reporter de six mois l'étude d'une question a toujours été considérée en fait comme une tactique d'obstruction. Cette motion ne va pas retarder la privatisation de la société, comme l'a dit le député, mais bien reporter la remise en question de l'opportunité du projet de loi présenté à la Chambre par le cabinet.

On a pu constater tout de suite que le député ne tenait aucun compte de vos observations relatives à la pertinence. Il s'est empressé de faire une déclaration inexacte au sujet de la politique gouvernementale. La politique du gouvernement a toujours été claire et logique, avant comme depuis les dernières élections.

La Chambre est saisie d'un amendement d'obstruction. Cette tactique parlementaire devrait sûrement suffire à l'opposition. Les députés d'opposition devraient au moins s'en tenir à la motion visant à remettre l'étude du projet de loi à plus tard au lieu de courir après la lune.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** J'ai fait ma mise en garde à la Chambre, et j'espère que les députés seront prudents.

**M. Cassidy:** Madame la Présidente, je vous assure que je suis toujours prudent. Malgré les subtilités qu'invoque le député de Calgary, une motion de renvoi à six mois a pour effet qu'on ne met pas une mesure en oeuvre tout de suite mais six mois plus tard. Ce délai de six mois sert notamment à obtenir des éclaircissements sur ce que le gouvernement entend faire en matière de privatisation. Est-ce que tout est à liquider ou non? Il me semble de plus en plus que tout est à liquider.

Je trouve l'amendement pertinent et important. Les Canadiens devraient savoir exactement ce que le gouvernement a l'intention de faire, car ils se sont déclarés dans une très forte proportion contre la privatisation des grandes sociétés d'État. Ils se posent des questions sur la privatisation des petites sociétés d'État comme Eldorado dont nous discutons présentement. Nous n'avons pas eu l'occasion de discuter à fond à la Chambre des principes énoncés il y a quelques mois par la ministre d'État chargée à l'époque du dossier de la Privatisation, et que vient d'évoquer le député de Sarnia—Lambton (M. James).

Si telle est la politique du gouvernement, qu'il en saisisse la Chambre des communes pour que les députés se prononcent

sur la question de savoir si ces principes sont valables ou non. Cela fait, nous examinerons à la lumière de ces principes les projets de privatisation que le gouvernement pourrait nous proposer.

La ministre d'État aurait joué un rôle beaucoup plus utile si elle avait parlé des principes de participation et d'intervention publiques, non seulement pour ce qui est d'aliéner des sociétés, mais aussi pour s'en porter acquéreur, car dans bien des circonstances il convient de favoriser la propriété sociale et la participation du public. J'ai évoqué hier certaines de ces circonstances. Cependant, madame la Présidente, il n'y a pas eu de débat.

Au cours de son exposé, la ministre d'État a allégué qu'il y a parfois lieu de privatiser lorsque l'environnement se modifie. Je ne vois pas très bien comment cette observation peut s'appliquer à la société Eldorado, et même si l'environnement économique se modifie, je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas d'autres approches que le gouvernement aurait dû examiner et envisager au lieu de celle qu'il a choisie.

Si vous le permettez, je dirai que la même question surgit à propos de l'affaire qui retient l'attention aujourd'hui et qu'on ne saurait, vous en conviendrez sûrement, passer sous silence, soit le projet que le gouvernement a annoncé relativement à Air Canada. C'est un fait que le gouvernement n'a envisagé aucune autre option dans le cas de la société Eldorado et, pour autant qu'on puisse en juger, il n'en a pas envisagé non plus dans le cas d'Air Canada.

Pour ce qui est de l'efficacité, la ministre d'État chargée des sociétés d'État—en fait, elle est chargée de s'en débarrasser—a donné à entendre que les sociétés d'État étaient moins efficaces que celles du secteur privé. Encore une fois, je ne sais pas très bien comment elle peut tirer cette conclusion dans le cas de la société Eldorado; par ailleurs, dans sa déclaration d'aujourd'hui, le vice-premier ministre (M. Mazankowski) ne tarissait pas d'éloges à l'égard d'Air Canada et de l'efficacité dont celle-ci fait preuve en comparaison des sociétés aériennes du secteur privé.

Elle a parlé également de deniers publics. J'ignore combien de deniers publics il aurait fallu pour maintenir la société Eldorado dans le domaine public. Nous n'avons pas reçu de renseignements de cette nature et, malheureusement, le gouvernement n'a pas l'habitude de les communiquer à la Chambre. Je déclare très sérieusement qu'en tant que députés appelés à décider définitivement de questions comme celle-ci, nous devrions être beaucoup mieux informés que nous le sommes. Le gouvernement devrait communiquer à tous les députés, aux partis d'opposition et à la population en général les renseignements dont les ministres et les hauts fonctionnaires disposaient lorsqu'ils ont pris des décisions comme dans le cas de la société Eldorado et de la société Air Canada, de façon que nous puissions juger s'il s'agit d'une bonne affaire ou d'une mauvaise affaire.